



OFFRE D'EMPLOI - DIRECTEUR/TRICE ASSOCIATIF(VE)

Association YAKA JOUER - Territoire Grand Sud Tarn-et-Garonne

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et en lien étroit avec sa Présidence, le/la Directeur(trice) associatif(ve) met en œuvre les orientations du projet associatif de YAKA JOUER et en garantit le développement, la cohérence et la pérennité.

Il/elle assure le pilotage stratégique, administratif, financier, partenarial et humain de l'association dans le respect des valeurs de l'éducation populaire, des principes portés par le mouvement des Francas et des politiques éducatives du territoire (ctg, pedt).

Il/elle veille à la qualité des actions conduites sur l'ensemble des sites d'accueil de loisirs et des services développés par l'association au bénéfice des enfants, des familles et des partenaires locaux.

1. MISSIONS PRINCIPALES

A. Pilotage stratégique et mise en œuvre du projet associatif

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Porte, anime et développe le projet associatif.
- Traduit les orientations politiques définies par le Conseil d'Administration en plans d'actions opérationnels.
- Assure la cohérence des projets éducatifs et pédagogiques sur l'ensemble des sites.
- Accompagne les évolutions de l'association au regard des besoins du territoire.
- Identifie les opportunités de développement et d'innovation.
- Conduit les démarches d'évaluation et d'amélioration continue.
- Garantit le respect des valeurs éducatives, citoyennes et inclusives de l'association.

B. Développement territorial et partenarial

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Représente l'association auprès des collectivités, institutions, réseaux et partenaires.
- Développe les coopérations avec les acteurs éducatifs, sociaux, culturels et associatifs.
- Contribue aux dynamiques territoriales en faveur de l'enfance et de la jeunesse.
- Assure une veille sur les politiques publiques, dispositifs et appels à projets.
- Construit et négocie les conventions de partenariat.
- Recherche et sécurise les financements publics et privés.
- Participe aux réseaux départementaux, régionaux et nationaux, notamment ceux portés par les Francas.

C. Gestion financière et administrative

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Prépare les budgets prévisionnels en lien avec le Conseil d'Administration.
- Assure le suivi budgétaire et l'analyse financière de l'association.
- Met en place des outils de pilotage et des tableaux de bord.
- Garantit l'équilibre économique des activités.
- Alerte le Conseil d'Administration sur les risques financiers identifiés.
- Supervise la gestion administrative générale.
- Assure le suivi des conventions, agréments et obligations réglementaires.
- Veille à la conformité juridique des activités de l'association.

D. Management des ressources humaines

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Assure la fonction employeur par délégation.
- Pilote la politique de ressources humaines.
- Organise et coordonne l'activité des équipes.
- Accompagne les responsables de structures dans leurs missions de management.
- Garantit le respect du droit du travail et de la Convention Collective ÉCLAT.
- Conduit les recrutements stratégiques.
- Organise les entretiens professionnels et les évaluations.
- Élabore et met en œuvre le plan de développement des compétences.
- Favorise la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels.
- Met en œuvre les procédures disciplinaires lorsque nécessaire.
- Anime le dialogue social.

E. Animation du réseau de directions et coordination multisite

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Accompagne les directeurs et responsables de structures dans leurs missions.
- Développe une culture commune et une cohérence éducative sur l'ensemble des sites.
- Organise les réunions de coordination et de pilotage.
- Favorise les coopérations intersites, impulse une dynamique pédagogique.
- Assure le suivi des projets et des objectifs fixés.
- Accompagne la résolution des situations complexes.
- Développe les outils de communication interne.
- Garantit la circulation de l'information entre les équipes, la coordination et les instances associatives.

F. Communication et vie associative

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Met en œuvre la stratégie de communication de l'association.
- Valorise les actions conduites auprès des familles, partenaires et financeurs.
- Accompagne la vie démocratique associative.
- Prépare les travaux du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

- Produit les bilans d'activités et rapports nécessaires à la gouvernance associative.

2. COMPÉTENCES ATTENDUES

Savoirs

- Fonctionnement de la vie associative.
- Politiques éducatives, sociales et territoriales.
- Gestion financière et budgétaire.
- Droit du travail et Convention Collective ÉCLAT.
- Connaissance des dispositifs CAF, SDJES, collectivités territoriales.
- Méthodologie de projet.
- Réseaux de l'éducation populaire.

Savoir-faire

- Management d'équipes.
- Conduite du changement.
- Gestion de projets complexes.
- Animation de réseaux et partenariats.
- Négociation.
- Analyse financière.
- Capacité rédactionnelle et de synthèse.
- Recherche de financements.

Savoir-être

- Leadership et capacité fédératrice.
- Sens des responsabilités.
- Esprit stratégique.
- Autonomie.
- Diplomatie.
- Disponibilité.
- Capacité d'écoute et de médiation.
- Adhésion aux valeurs de l'éducation populaire.

La maîtrise de Google Workspace, Google Sheets et de Sage X3 serait un plus.

3. PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme de niveau 6 ou 7 (DEJEPS, DESJEPS, Master développement territorial, ESS, management associatif ou équivalent).
- Expérience significative de direction associative ou de direction d'équipements éducatifs.
- Expérience en management d'équipes et conduite de projets territoriaux.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Le/la Directeur(trice) associatif(ve) :

- Est placé(e) sous l'autorité du Conseil d'Administration.
- Travaille en collaboration étroite avec le/la Président(e).
- Encadre l'équipe de coordination et les directions de structures.
- Représente l'employeur par délégation du Conseil d'Administration.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU POSTE

Contribuer au développement durable du projet associatif de YAKA JOUER en garantissant la qualité éducative, la pérennité économique, l'engagement des équipes et le rayonnement territorial de l'association au service des enfants, des familles et des habitants du Grand Sud Tarn-et-Garonne

CONDITIONS D'EXERCICE

- CDI en statut cadre selon Convention Collective ÉCLAT. Groupe I - Coefficient 450
- Déplacements fréquents sur les différents sites de l'association et le territoire Grand Sud Tarn-et-Garonne.
- Disponibilité ponctuelle en soirée et certains week-ends pour les instances associatives et représentations partenariales.

POUR CANDIDATER

Envoyer votre candidature à recrutement@yaka-jouer.fr. Étude des candidatures jusqu'au 31 juillet.
Poste à pourvoir à partir de la rentrée 2026, en fonction du préavis.